



Projet Educatif Territorial

Oberhausbergen

Septembre 2019 à juin 2022



Sommaire

- 1. Présentation générale du Projet Educatif Territorial d'Oberhausbergen..... P 2 à 4**
 - 1.1. Périmètre du PEDT
 - 1.2. Public concerné
 - 1.3. Ressources du territoire
 - 1.3.1. Des périscolaires existants
 - 1.3.2. Un réseau d'activités extra-scolaires
 - 1.4. Durée du projet
 - 1.5. Communication
 - 1.6. Comité de pilotage

- 2. Organisation existante..... P 4 à 9**
 - 2.1. Organisation de la semaine scolaire
 - 2.2. Organisation périscolaire
 - 2.2.1. Les valeurs éducatives
 - 2.2.2. L'accueil de midi
 - 2.2.3. L'accueil du soir
 - 2.2.4. L'accueil des mercredis
 - 2.2.5. L'accueil des vacances
 - 2.3. Les projets existants
 - 2.3.1. Les projets des écoles
 - 2.3.2. Les projets en accueil de loisirs

- 3. Projet global..... P 10 à 13**
 - 3.1. Orientations éducatives
 - 3.2. Objectifs généraux
 - 3.3. Plan mercredi
 - 3.3.1. Objectifs pédagogiques
 - 3.3.2. Les projets pérennisés
 - 3.3.3. Les nouveaux projets
 - 3.4. Evaluation

ANNEXE

- 1. Grille
tarifaire..... P 15

Préambule :

Suite au retour à la semaine à 4 jours lors de la rentrée 2017-2018, le PEDT élaboré dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires de 2014 est devenu obsolète. Aujourd'hui, la commune d'Oberhausbergen souhaite valoriser le travail des acteurs éducatifs de la ville et renforcer la cohérence éducative par le biais d'un PEDT prenant en compte le "plan mercredi".

1. Présentation générale du Projet Educatif Territorial d'Oberhausbergen

1.1. Périmètre du PEDT

Mairie d'Oberhausbergen
88, route de Saverne
67 205 OBERHAUSBERGEN

Tel. : 03 88 56 26 00 – Courriel : mairie@oberhausbergen.com

Noms des élus porteurs du projet : Madame le Maire Cécile Delattre et Madame Claudia Caradonna adjointe à l'enfance, la jeunesse.

Noms des correspondants administratifs : Olivier Grimot (Directeur Général des Services), Julien JAECKEL (Directeur enfance, jeunesse et affaires scolaires).

Commune d'Oberhausbergen – 5 207 habitants (INSEE) année 2015.

1.2. Public concerné

Nombre d'enfants potentiellement concernés :

- 191 de 3 à 5 ans à l'école maternelle Sarah Banzet ;
- 291 de 6 à 11 ans à l'école élémentaire Josué Hoffet.

1.3. Ressources du territoire

1.3.1. Des accueils de loisirs existants

Le Jardin des Loisirs (JDL) est l'entité qui regroupe les Accueils de Loisirs d'Oberhausbergen déclarés auprès de la par la DDD¹ du Bas-Rhin, à ce jour.

Créé en 2006, il accueille les enfants de 3 à 11 ans le matin avant l'école, à la pause de midi et après l'école mais également les mercredis et en période de vacances.

Capacité d'accueil à la rentrée 2019 :

- Les "Coccinelles" (3 à 6 ans) :
 - 70 enfants en temps périscolaire les jours scolaires les soirs ;
 - 40 enfants en temps périscolaire les mercredis ;
 - 32 enfants en temps extrascolaire pendant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été.
- Les "ExplOrateurs" (6 à 11 ans) :
 - 140 enfants en temps périscolaire les jours scolaires les midis et soirs;
 - 60 enfants en temps périscolaire les mercredis.
 - 24 à 36 enfants en temps extrascolaire pendant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été.

¹ Direction Départementale Délégué

A ce jour, un projet de création d'un nouveau pôle périscolaire est en cours. La structure nommée les ExplOrateurs qui accueille depuis la rentrée scolaire 2019-2020 les enfants de 6 à 11 ans, regroupera les accueils de loisirs existants pour n'en former qu'un seul à la rentrée 2020-2021.

1.3.2. Un réseau d'activités extra-scolaires (hors ACEM)

L'école de musique et de danse Boléro propose des activités variées à partir de 3 ans :

- Eveil musical de 3 à 5 ans ;
- Pratique individuelle d'un instrument ;
- Pratique musicale collective (ensemble à cordes, ensemble de percussion, chorale, djembé, orchestre) ;
- Eveil à la danse de 3 à 5 ans ;
- Danse contemporaine ;
- Danse classique ;
- Modern Jazz.

La médiathèque propose tout au long de l'année des animations à destination des jeunes publics.

- Ateliers créatifs
- Lectures
- Expositions

Le PréO scène propose des spectacles adaptés à différentes tranches d'âges. Le lieu est également utilisé pour la réalisation de différents spectacles par les enfants.

L'Oscal² regroupent un nombre important d'associations sportives, culturelles et artistiques qui proposent une large palette d'activités.

1.4. Durée du projet

Le présent projet est élaboré pour 3 ans révisable par avenant. Une évaluation sera effectuée chaque année par les personnes siégeant au COPIL³ du PEDT.

1.5. Communication

Le présent document est consultable sur le site internet de la commune sous forme dématérialisée, ainsi que dans les structures ACEM⁴ de 3 à 12 ans. Il sera présenté lors des conseils d'écoles de début d'année scolaire, ainsi que lors du comité de pilotage des ACEM qui a lieu une fois par an.

² Office des Sports, de la Culture, des Arts et des Loisirs

³ Comité de Pilotage

⁴ Accueil Collectif Educatif de Mineurs

1.6. Comité de pilotage

Le COPIL pilotage a pour mission de donner un avis consultatif lors de la mise en place du PEDT. Il se réunira au minimum une fois par année scolaire afin de prendre connaissance de l'évaluation des objectifs et proposer des évolutions si nécessaires. Le COPIL est constitué de plusieurs membres :

- Le maire d'Oberhausbergen ;
- Les élus de la commission enfance ;
- Les directeurs des écoles ;
- Les directrices des périscolaires ;
- Les représentants des parents d'élèves aux écoles ;
- Les représentants des parents utilisateurs des services périscolaires ;
- Le directeur enfance, jeunesse et affaires scolaires.

2. Organisation existante

2.1. Organisation de la semaine scolaire

Suite au retour à la semaine à 4 jours à la rentrée scolaire 2017-2018, la municipalité d'Oberhausbergen a fait le choix de revenir à l'emploi du temps mis en place avant la réforme des rythmes scolaires de 2014 :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	
7h30	Garderie 3-11ans			Garderie 3-11ans		
8h30	Classe			Classe		
12h00	Restauration scolaire 3-6 ans	Restauration scolaire 3-6 ans		Accueil de loisirs périscolaire 3-6 ans	Restauration scolaire 3-6 ans	Accueil de loisirs périscolaire 6-11 ans
13h45	Classe			Classe		
16h15	Accueil de loisirs périscolaire 3-6 ans	Accueil de loisirs périscolaire 3-6 ans		Accueil de loisirs périscolaire 6-11 ans	Accueil de loisirs périscolaire 6-11 ans	Accueil de loisirs périscolaire 6-11 ans
18h30	Accueil de loisirs périscolaire 6-11 ans	Accueil de loisirs périscolaire 6-11 ans		Accueil de loisirs périscolaire 3-6 ans	Accueil de loisirs périscolaire 3-6 ans	

Les enfants sont pris en charge par les enseignants 10 minutes avant le début de la classe, soit à 8h20 le matin et 13h35 l'après-midi.

2.2. Organisation des accueils de loisirs

2.2.1. Les valeurs éducatives

Les équipes d'animation ont décliné deux grandes valeurs, qui sont le respect et le partage, comme base de réflexion par rapport à l'élaboration des projets pédagogiques. Elles se déclinent de la manière suivante :

- LE RESPECT :

- **Respect de l'enfant en tant qu'individu** : chaque enfant est une personne à part entière avec ses envies, ses besoins et son rythme de vie. Il a besoin d'un certain cadre pour évoluer sereinement. L'équipe d'animation met en place un cadre sécurisant et veille à répondre aux besoins de l'enfant en respectant les particularités de son rythme (sieste, concentration...).
- **Respect de la personne** : les relations entre les individus (enfants / animateur / directeur...) se vivent selon les règles de notre société. L'équipe se doit d'être à l'écoute de tous les acteurs de la vie de la structure pour respecter les besoins, les attentes et doit sensibiliser les enfants à cela.
- **Respect du matériel** : le matériel, après utilisation, doit être rangé et en état de fonctionner. L'équipe d'animation et les enfants doivent être soucieux du rangement et de l'utilisation adéquate du matériel.

- LE PARTAGE :

- **Partage des savoirs et compétences** : pour l'équipe d'animation, partager ses savoirs et compétences signifie mettre en place des activités ludiques répondant à des objectifs pédagogiques favorisant le développement de l'enfant. Il est nécessaire de favoriser ces échanges entre enfants également, sur différents temps. L'intérêt est de créer des liens par le biais de l'apprentissage par ses pairs.
- **Partager des instants de vie** : un accueil de loisirs est un lieu de vie où grandissent jour après jour des enfants accompagnés d'adultes. Chaque moment peut être propice à la construction de soi (repas, projet, activité). L'équipe d'animation met à profit ce sens du partage au quotidien.
- **Partage d'expériences** : chaque individu a une histoire ; la partage de manière formelle ou informelle peut susciter un intérêt pour le groupe afin de s'épanouir ensemble. L'équipe d'animation veille au bon sens de cette forme de partage.

Décliner ces valeurs a permis de donner du sens à l'organisation des différents temps d'accueil.

2.2.2. L'accueil de midi

La pause méridienne est un temps propice à la socialisation qui favorise le développement de l'autonomie et l'éveil au goût.

L'accueil se déroule en deux temps :

- Un temps de repas où l'équipe d'animation veille à ce que les enfants partagent un moment convivial.
- Un temps d'activité libre ou encadré permettant à l'enfant de se ressourcer selon ses envies en profitant d'activités manuelles, sportives ou d'expression.

Respecter le rythme de l'enfant reste un objectif primordial pour les équipes d'animation, c'est pourquoi les enfants en petite section, voire en moyenne section maternelle vont à la sieste après le repas.

2.2.3. L'accueil du soir

L'accueil du soir après le temps scolaire est propice à l'éveil et au développement artistique, culturel et physique des enfants.

Après un temps de goûter pris à l'arrivée des enfants au sein des accueils de loisirs, des temps d'animation libres ou encadrés sont proposés.

Pour les enfants de 3 à 6 ans l'organisation durant la semaine s'effectue de la manière suivante :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Activités du jour	Sport en salle de motricité	Bricolage, Art plastique	Bricolage, Jardinage	Jeux collectifs
Coins Permanents	Coloriage, Bibliothèque Jeux de voitures, dinette, poupées, construction... Jeux de société, puzzles			
Jeux extérieurs si le temps le permet				

Cette organisation permet aux enfants d'avoir des repères dans la semaine en fonction du type d'activité proposé. L'équipe d'animation propose aux enfants des activités variées selon la thématique du jour afin de toujours susciter leurs intérêts. Il est important de laisser le choix de participer ou non à une activité afin de s'adapter au rythme individuel de chaque enfant et qu'il puisse également construire sa propre personnalité.

Pour les enfants de 6 à 12 ans l'organisation durant la semaine s'effectue de la manière suivante :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Activités du jour	Temps Devoirs et Animation ponctuelle	Projets Ateliers	Temps Devoirs et Animation ponctuelle	Projets Ateliers
Jeux libres Intérieur (dans différentes salles si possible)	Coloriage, Bibliothèque Coin jeux: Jeux de voitures, construction... Jeux de société			
Jeux libres Extérieur	si le temps et le nombre d'animateurs disponible le permet			

Les temps de devoirs proposés les lundis et jeudis permettent aux enfants de s'avancer dans leur travail dans une ambiance favorable à l'apprentissage. Il n'y a pas d'accompagnement à la scolarité, les animateurs vérifient que les leçons sont bien apprises, assistent les enfants pour la lecture, mais ne donnent pas d'éléments de méthodologie d'apprentissage.

Les projets menés les mardis et vendredis débutent à chaque rentrée scolaire et se terminent la semaine qui précède les vacances. Les thèmes sont variés afin de répondre aux envies et besoins des enfants. L'équipe d'animation encourage l'enfant à participer à toute la durée du projet.

2.2.4. L'accueil des mercredis

Les équipes d'animations réalisent un programme toujours sur des thèmes variés. Ils adaptent leurs activités à l'âge des enfants et au moment de la journée. Afin de respecter le rythme biologique, un temps de sieste est organisé pour les enfants de 3 à 6 ans après la pause méridienne et un temps calme pour les enfants de 6 à 11 ans.

2.2.5. L'accueil des vacances

L'organisation des journées est similaire aux journées des mercredis. Une sortie est organisée chaque semaine en lien avec le thème abordé. Durant les petites vacances scolaires une semaine d'initiation à différents sports est proposée.

2.3. Les projets existants

2.3.1. Les projets des écoles

Suite à la mise en place d'un regroupement pédagogique intercommunal avec la ville de Mittelhausbergen, les projets d'écoles sont élaborés avec les équipes enseignantes des deux communes.

Elaborés en 2015, ils seront redéfinis pour la rentrée scolaire 2019-2020.

A l'école maternelle les axes éducatifs de 2015 à 2019 sont les suivants :

- Permettre à tous les élèves d'acquérir une maîtrise correcte de la langue.
 - Action mise en œuvre pour la classe de petite section :
 - Découverte de quatre grands classiques de la littérature enfantine : Boucle d'or et les trois ours, Roule galette, Les trois petits cochons, Poule rousse.
 - Action mise en œuvre pour la classe de moyenne et grande section :
 - Participation au prix des incorruptibles avec la participation à un grand jeu, ainsi que l'organisation d'un vote pour élire leur livre préféré dans le cadre du projet.
- Permettre aux élèves de développer des stratégies pertinentes dans les apprentissages mathématiques à travers la pratique de jeux de société.
- Favoriser et développer l'accès à la culture (allemand et culture régionale).

A l'école élémentaire les axes éducatifs de 2015 à 2019 sont les suivants :

- Permettre à tous les élèves d'acquérir une maîtrise correcte dans le domaine de la langue.
 - Actions mises en œuvre pour le cycle 2 (CP-CE1) :
 - Séance quotidienne d'orthographe avec un temps de métacognition.
 - Dictées hebdomadaires (mots puis phrases).
 - Utilisation des outils usuels de la classe lors des temps de production écrite.
 - Inscription des classes de cycle 2 au marathon de l'orthographe.
 - Actions mises en œuvre pour le cycle 3 (CE2 à CM2) :
 - Mise en place dans les classes de cycle 3 d'un rituel autour de la réflexion orthographique.
 - Organisation d'une rencontre ludique autour de la dictée entre toutes les classes du cycle 3 du RPI.
 - Participation des classes de cycle 3 du RPI au marathon de l'orthographe.

- Permettre aux élèves de développer des stratégies pertinentes dans les apprentissages mathématiques.
 - Actions mises en œuvre pour le cycle 2 (CP-CE1) :
 - Séance quotidienne de calcul mental avec un temps de métacognition.
 - Manipulation, mémorisation et automatisation.
 - Défi maths à la fin de chaque période.
 - Organisation d'une rencontre ludique annuelle autour des mathématiques entre toutes les classes de cycle 2 du RPI.
 - Actions mises en œuvre pour le cycle 3 (CE2 à CM2) :
 - Instauration dans les classes de cycle 3 du RPI d'un rituel quotidien autour du calcul mental.
 - Mise en place dans ces mêmes classes d'un memento des règles liées au calcul mental.
 - Organisation d'une rencontre ludique annuelle autour du calcul mental entre les classes de cycle 3 du RPI.

- Favoriser et développer l'accès à la culture.
 - Actions mises en œuvre pour le cycle 2 et 3 (CP à CM2) :
 - Participation de certaines classes à une sortie au musée.
 - Mise en place d'un partenariat entre l'école et la médiathèque d'Oberhausbergen. Accueil de certaines classes à la médiathèque.
 - Participation de toutes les classes à un ou plusieurs spectacles à la salle du PréO à Oberhausbergen.
 - Mise en place d'un projet chorale à l'école en collaboration avec l'association des "Gospels kids".

Depuis la rentrée scolaire 2018-2019, un animateur sportif employé par la commune intervient dans les écoles et propose des temps d'initiation à différents sports collectifs et individuels (handball, gymnastique...) adapté à l'âge des enfants.

2.3.2. Les projets en accueil de loisirs

Partenariat avec les associations sportives

Périodes : mercredi et vacances.

Des temps d'initiation sont proposés avec la participation de professionnels des associations sportives de la ville. Ces temps d'initiation sont organisés les mercredis et les vacances scolaires.

Semaine Solidarité

Période : une semaine en décembre.

Organisation d'une collecte alimentaire et de jouets en lien avec la banque alimentaire et l'association Carijou. Des activités cuisine sont organisées dans le cadre de ce projet, ainsi qu'un petit marché.

Festival du court métrage

Période : réalisation du film les mercredis. Journée du festival fin septembre.

Depuis 2008, les enfants réalisent un court métrage d'une dizaine de minutes durant l'année scolaire. Toutes les phases de création sont effectuées par les enfants accompagnés par deux animateurs en partant de la création de l'histoire jusqu'au montage, en passant par la phase tournage. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un collectif d'accueils de loisirs environnant qui se réunit une fois par année pour diffuser les différentes créations au public.

Partenariat avec le pôle culturel de la commune

En lien avec l'école de musique, la médiathèque et la scène du PréO, différents types de projets sont menés :

- Les p'tites oreilles

Période : une fois par mois les mercredis

Les enfants de 3 à 6 ans se rendent à la médiathèque pour y découvrir des histoires.

- Conte avec moi :

Période : les mercredis de mai à juin

Durant l'année scolaire 2018-2019, un spectacle de marionnette a été réalisé par les enfants de 6 à 11 ans qui a été proposé à la médiathèque à destination des enfants de 0 à 12 ans au mois de juin.

Réalisation de différents spectacles durant les années précédentes au PréO scène à destination des familles.

- Découverte de plusieurs instruments de musique avec les professeurs de l'école Boléro.

Soirées jeux et spécialités de nos régions

Période : une soirée en hiver et une au printemps.

Familles et équipe d'animation partagent un moment convivial après la fermeture de la structure d'accueil autour de jeux organisés par l'équipe d'animation.

Réalisation d'un journal

Période : année scolaire.

Les enfants réalisent un journal pour informer les familles et leurs camarades des actualités.

Fête de fin d'année

Période : une soirée au mois de juin.

Présentation sous forme de spectacle et d'exposition de différents projets réalisés au cours de l'année dans le cadre de cette fête. Tous les partenaires et utilisateurs du service sont conviés à participer à cette soirée.

3. Projet global

3.1. Orientations éducatives

Créer des passerelles entre les différents acteurs éducatifs et harmoniser les échanges en plaçant l'intérêt de l'enfant au cœur du projet, sont les enjeux majeurs. Lors du premier COPIL, il a été constaté que, globalement les enfants ont besoin d'un accompagnement et de connaissances sur la citoyenneté et la socialisation. Dans les lieux d'accueil collectif, il est important pour les enfants d'intégrer les règles de civisme permettant de bien vivre ensemble et de construire des relations sociales saines. Pour cela, la commune d'Oberhausbergen s'appuie sur trois grandes orientations éducatives :

- Garantir une cohérence éducative entre les différents acteurs de la vie de l'enfant ;
- Promouvoir l'accès à la culture et aux sports ;
- Participer à l'épanouissement personnel des enfants.

3.2. Objectifs généraux

Les orientations éducatives permettent de définir les attentes liées à la mise en place du projet. Les objectifs généraux ci-dessous permettent de traduire les orientations en action auprès des enfants :

- Pérenniser et développer les partenariats entre les écoles, les accueils collectifs de mineurs et les associations ;
- Continuer de diversifier les activités dans les différentes structures d'accueil et les valoriser ;
- Favoriser la construction personnelle et la solidarité.

3.3. Plan mercredi

Durant l'accueil du mercredi les équipes périscolaires proposent chaque journée des activités sportives, artistiques et culturelles sur des thèmes variés. Les équipes d'animations continuent à élaborer les programmes d'animation en déclinant les objectifs généraux en objectifs pédagogiques. La prise en compte des axes des projets d'écoles et la participation des associations, des familles et autres structures de la ville est importante dans le rayonnement et l'effet des différentes actions (projets et activités).

3.3.1. Objectifs pédagogiques

La mise en place du dispositif plan mercredi à Oberhausbergen prend en compte l'organisation existante pour l'améliorer. Des objectifs liés aux orientations éducatives et aux objectifs généraux sont définis.

- Proposer des projets passerelles entre les périscolaires, les écoles et les associations ;
- Proposer des projets et des activités aux différentes tranches d'âge en tenant compte des besoins et envies des enfants, notamment pour les enfants en situation de handicap ;
- Favoriser la création de liens sociaux ;
- Adapter l'organisation des journées au rythme biologique de l'enfant.

3.3.2. Les projets pérennisés

L'organisation de ces journées est propice à la mise en place de partenariats. Aujourd'hui les associations sportives de la commune ainsi que les structures du pôle culturel travaillent ensemble dans l'intérêt des enfants. Dans le cadre du plan mercredi les projets suivants seront pérennisés :

- Partenariat avec les associations sportives ;
- Festival du court métrage ;
- Partenariat avec le pôle culturel de la commune.

3.3.3. Les nouveaux projets

Afin de développer les liens entre les différents acteurs, plusieurs actions novatrices seront menées. Elles pourront être une déclinaison d'une action globale menée au sein de la commune. Les projets suivants sont envisagés :

Animations pour tous

Objectifs :

- Créer et/ou conforter les liens entre la famille et les périscolaires.
- Favoriser l'échange dans un moment convivial.

Les familles seront invitées en fin de journée à partager un moment ludique avec leurs enfants. Plusieurs journées seront organisées avec un thème spécifique décliné en plusieurs animations.

"Sensibilisation au handicap" : organisation de plusieurs jeux sollicitant 4 sens (toucher, odorat, vue, ouïe), jeux collectifs, initiation au langage des signes et moment d'échange.

"Jeu du monde" : découverte de jeux de société de tous les continents.

"Animation cuisine" : sensibilisation à l'équilibre alimentaire et partage d'un repas confectionné entre parents et enfants.

Les devoirs "autrement"

Objectifs :

- Assurer la continuité éducative école/périscolaire.
- Permettre à l'enfant de développer ses facultés intellectuelles.

Un temps d'animation intégrant des thématiques scolaires (mathématiques, grammaire...) sera proposé tous les mercredis. Les équipes d'animation proposeront des activités ludiques complémentaires à l'enseignement. Des temps d'échanges entre l'équipe enseignante et les animateurs seront organisés avant l'élaboration des programmes d'animation pour définir les thématiques abordées.

Le printemps des poètes

Objectifs :

- Développer la culture par le biais de l'écriture et la lecture.
- Valoriser les productions des enfants.

A partir de différents textes d'artistes qui ont une rue qui porte leurs noms dans la commune, les enfants réaliseront des bricolages, poèmes et chansons, qui seront présentées aux habitants de la commune, lors d'une journée mettant en valeur les différents quartiers de la ville.

Cuisine du monde

Objectifs :

- Développer la coopération.
- Découvrir des cultures différentes par la cuisine.

Proposer un moment de rencontre et de partage en réalisant des recettes proposées par les familles entre parents, enfants et l'équipe d'animation.

Voyage dans le monde et le passé

Objectifs :

- Créer du lien intergénérationnel.
- S'approprier l'Histoire et son histoire.
- S'ouvrir à d'autres cultures.

Durant différents temps dans l'année scolaire, proposer des animations autour des cultures des cinq continents (jeux, manière de vivre...) ainsi que des rencontres intergénérationnelles autour de la création de bricolages, de musiques et de jeux. Les différents temps peuvent faire l'objet d'une exposition dans différents endroits de la ville.

Autour des écrans

Objectifs :

- Sensibiliser à l'utilisation du numérique.
- Mettre en avant les activités manuelles et sportives.

La durée du projet est variable (1 semaine à un mois).

Sensibiliser les familles à l'utilisation des écrans (tablettes, télévisions, consoles de jeux...) par le biais de rencontre et conférence. Les enfants se verront réguler le temps passé devant les écrans par les parents. Des activités seront proposées dans les différents espaces appropriés comme la peinture, différents sport, la lecture de contes...

Pour développer l'offre pédagogique et éducative, les animateurs seront amenés à participer à différentes formations. Ils bénéficient d'une part des propositions du CNFPT⁵ et d'autre part des formations organisées par nos partenaires (DRDJSCS, CAF...). Des temps de formation interne à l'initiative des directeurs seront également organisés d'après les retours sur les besoins des équipes.

⁵ Centre National de la Fonction Publique territoriale

3.4. Evaluation

Le présent document sera en vigueur dès la rentrée scolaire de septembre 2019 pour une période de 3 ans, il est révisable tous les ans. Les objectifs généraux seront évalués par les membres du COPIL. Au préalable, les objectifs pédagogiques seront évalués par les différentes parties prenantes des projets par l'intermédiaire de bilans.

Des indicateurs permettent l'évaluation des objectifs du projet.

Objectif	Pérenniser et développer les partenariats entre les écoles, les accueils collectifs de mineurs et les associations.
Critères quantitatifs	-Nombre de projets ou actions menées conjointement entre les écoles et les périscolaires. -Nombre de projets ou actions menées conjointement entre les écoles et les partenaires sportifs et culturels. -Nombre de projets ou actions menées conjointement entre les périscolaires, les écoles et les partenaires sportifs et culturels.
Incidence des projets/actions	La cohérence éducative s'est-elle développée entre les différents acteurs (qualité des échanges, mutualisation des méthodes pédagogiques) ?

Objectif	Continuer de diversifier les activités dans les différentes structures d'accueil et les valoriser.
Critères quantitatifs	Nombre de projets sportifs menés. Nombre de projets culturels menés. Nombre de projets artistiques menés.
Incidence des projets/actions	Les activités ont-elles une visibilité au-delà des structures qui les proposent ?

Objectif	Favoriser la construction personnelle et la solidarité.
Critères quantitatifs	Nombre moyen d'enfants qui participent aux projets et activités. Nombre moyen d'enfants qui ne s'intéressent pas aux projets et activités.
Incidences des projets/actions	Les enfants ont-ils des comportements bienveillants dans les moments de regroupement (repas, temps libres, récréation...) ? Les enfants participent-ils à différents types de projets (artistique, sportif...) ? Les projets et actions menés ont-ils permis aux enfants de progresser durant l'année (dextérité, éveil culturel...) ?

Dans un premier temps l'évaluation sera effectuée par les techniciens chargés de la mise en place et de la continuité du projet à savoir :

- Le maire et ses adjoints à l'enfance ;
- Les directeurs des écoles ;
- Les directeurs des périscolaires ;
- Les responsables des partenaires du projet (président d'association...).

L'évaluation sera soumise au comité de pilotage qui statuera sur les possibles réajustements.

Date : 18 octobre 2019

Le Maire d'Oberhausbergen
Cécile DELATTRE

Le Préfet Du Bas Rhin
Jean-Luc MARX

Le Directeur de la CAF
Francis BRISBOIS

Le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
Anne-Marie BAZZO

Grille tarifaire 2019-2020 JDJ OBERHAUSBERGEN

FAMILLES DES COMMUNES D'OBERHAUSBERGEN ET DE MITTELHAUSBERGEN

	Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4		Tranche 5		Tranche 6		Tranche 7					
	<501	T1	T2	T2 -10%	de 801 à 1100	T3	T3 -10%	de 1101 à 1400	T4	T4 -10%	de 1401 à 1700	T5	T5 -10%	de 1701 à 2000	T6	T6 -10%	T7	T7 -10%
QUOTIENT FAMILIAL																		
Tranche tarifaire																		
Matin	1,20 €	1,08 €	1,50 €	1,35 €	1,80 €	1,62 €	2,10 €	1,89 €	2,30 €	2,07 €	2,80 €	2,52 €	3,05 €	2,75 €	3,05 €	2,75 €		
1 animation MIDI ou SOIR	2,10 €	1,89 €	2,70 €	2,43 €	3,25 €	2,93 €	3,85 €	3,47 €	4,40 €	3,96 €	4,90 €	4,41 €	5,80 €	5,22 €	5,80 €	5,22 €		
Mercredi à la journée	9,80 €	8,82 €	12,40 €	11,16 €	15,10 €	13,59 €	17,60 €	15,84 €	20,10 €	18,09 €	22,50 €	20,25 €	24,50 €	22,05 €	24,50 €	22,05 €		
Mercredi 1/2 journée	4,90 €	4,41 €	6,20 €	5,58 €	7,55 €	6,80 €	8,80 €	7,92 €	10,05 €	9,05 €	11,25 €	10,13 €	12,25 €	11,03 €	12,25 €	11,03 €		
1 journée de vacances	8,15 €	7,34 €	10,35 €	9,32 €	12,50 €	11,25 €	14,85 €	13,37 €	17,10 €	15,39 €	18,90 €	17,01 €	20,60 €	18,54 €	20,60 €	18,54 €		

FAMILLES DES AUTRES COMMUNES

	Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4		Tranche 5		Tranche 6		Tranche 7	
	<501	T1 ext	T2 ext	T2 ext -10%	T3 ext	T3 ext -10%	T4 ext	T4 ext -10%	T5 ext	T5 ext -10%	T6 ext	T6 ext -10%	T7 ext	T7 ext -10%
QUOTIENT FAMILIAL														
Tranche tarifaire														
Matin	1,38 €	1,24 €	1,73 €	1,55 €	2,07 €	1,86 €	2,42 €	2,17 €	2,65 €	2,38 €	3,22 €	2,90 €	3,51 €	3,16 €
1 animation MIDI ou SOIR	2,42 €	2,18 €	3,11 €	2,79 €	3,74 €	3,36 €	4,43 €	3,98 €	5,06 €	4,55 €	5,64 €	5,07 €	6,67 €	6,00 €
Mercredi à la journée	11,29 €	10,16 €	14,22 €	12,79 €	17,33 €	15,60 €	20,24 €	18,22 €	23,17 €	20,85 €	25,89 €	23,30 €	28,23 €	25,40 €
Mercredi 1/2 journée	5,64 €	5,08 €	7,11 €	6,40 €	8,66 €	7,80 €	10,12 €	9,11 €	11,58 €	10,43 €	12,95 €	11,65 €	14,11 €	12,70 €
1 journée de vacances	9,37 €	8,44 €	11,90 €	10,71 €	14,38 €	12,94 €	17,08 €	15,37 €	19,67 €	17,70 €	21,74 €	19,56 €	23,69 €	21,32 €

Réduction de 10 % à partir du 2ème enfant sur les tarifs ci-dessus (le 1er enfant étant toujours le plus jeune)

SEPAS - 4,95€

Sorties nécessitant uniquement un moyen de transport collectif : 2,50€

Sorties nécessitant un moyen de transport collectif et l'achat d'un ticket d'entrée, exemple (piscine, cinéma...) : 5,00€

Sorties avec pause merenderie à l'extérieur cumulant un moyen de transport collectif et l'achat d'un ticket d'entrée de 30,00€ ou plus : 30,00€

REPAillage tranche de 25 minutes : 30,00€

DETAIL DES FORMULES (1 animation = 1 nuit ou 1 jour)

Les formules sont basées sur les renseignements complétés dans le dossier d'inscription

F1	Formule 1 animations
F2	Formule 2 animations
F3	Formule 3 animations
F4	Formule 4 animations
F5	Formule 5 animations
F6	Formule 6 animations
F7	Formule 7 animations
F8	Formule 8 animations
F9	Formule mercredi à la journée à l'année
F10	Formule mercredi à la 1/2 journée à l'année
F12	Formule matin/soir en fonction des parents de l'enfant

Les formules sont cumulables selon les déclarations d'inscription (exemple : F8 + F9 + F11 + F12)

Accueil occasionnel midi/soir/mercredi, ne garantit pas l'accueil de l'enfant (cf règlement de fonctionnement)